



Le Socle Européen des droits sociaux : une garantie pour la protection sociale ?

« D'immenses défis nous attendent. À nous de leur donner forme. Si nous voulons jouer un rôle à l'avenir, c'est dès maintenant qu'il nous faut le jouer. Il nous appartient de faire en sorte que le modèle social européen ressorte clairement de chacune de nos actions, car l'Europe est le bouclier commun à tous ceux qui ont la chance d'appartenir à ce magnifique continent »

Jean-Claude Juncker - Président de la Commission européenne
Strasbourg, 22 octobre 2014

* * * *

Nous vivons dans un monde en constante évolution qui exige une réorganisation permanente des modèles politiques et sociaux adaptée à nos sociétés en mutation. L'Europe en matière de droits sociaux est à l'avant-garde dans le monde, malgré les disparités de niveaux sociaux qui existent en son sein. L'Union européenne dont l'aspect économique a longtemps prédominé, souhaite renforcer son volet social, afin de lutter contre les discriminations et les inégalités et d'instaurer une politique sociale européenne efficace, durable et respectueuse des droits fondamentaux de ses citoyens.

Le socle européen des droits sociaux, proclamé conjointement le 17 novembre 2017, par le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil réaffirme cette volonté à laquelle adhèrent tous ses Etats membres, en leur offrant un cadre de référence. L'objectif

de ce nouveau socle des droits sociaux est de promouvoir la solidarité, la justice et d'harmoniser les systèmes de protection sociale au sein de l'union. Cependant, la mise en application de ces dispositions exige la pleine participation des instances nationales, de partenaires sociaux, de la société civile, dont les actions doivent être soutenues notamment par l'attribution d'un budget en faveur de l'inclusion sociale.

La 46^e Rencontre Ipse sera l'occasion de s'interroger sur le contenu de ce socle mais surtout sur les possibilités de mise en œuvre. Les experts présents pourront s'exprimer sur le nécessaire rééquilibrage budgétaire et autres outils permettant de faire de ce socle une réalité. Enfin, des acteurs de la société civile témoigneront de leur expérience pour donner des exemples concrets favorisant la mise en application de ce socle.



Institut de la Protection
Sociale Européenne

46^{ème} Rencontre européenne de l'Ipse

Bruxelles, jeudi 14 Novembre 2019

Accueillie par Le Comité économique et social européen
74, rue de Trèves 1040 Bruxelles



Le Socle Européen des droits sociaux : une garantie pour la protection sociale ?

46^{ème} Rencontre européenne de l'Ipse

Bruxelles, jeudi 14 Novembre 2019

avant-projet de programme

09h00 : Accueil des participants

09h15 : Discours d'ouverture

- * Jean-Claude Fluhr - Président de l'Ipse

09h30 : Introduction

Présentation du pilier européen des droits sociaux

- * Alain Coheur - Président du groupe « économie sociale » au sein du Comité économique et social européen.

10h00 : PREMIÈRE SESSION

Les instruments de mise en œuvre du pilier européen

Modérateur : François Charpentier - Journaliste

L'importance de la prise en compte dans les politiques budgétaires de la réalisation du socle européen des droits sociaux

- * Sofia Fernandes - Chercheuse principale sur les questions économiques et sociales à l'Institut Jacques Delors

Des mesures concrètes de mises en œuvre du Pilier Européen des droits sociaux

- * Ferre Wyckmans - Conseiller du CESE groupe 2 (salariés)

10h45 - 11h15 : Échanges avec les participants

11h15 - 11h30 : Pause café

11h30 : DEUXIÈME SESSION

Les obstacles à la mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux

- * Gabrielle Clotuche - ancienne Directrice de la commission européenne en charge de la protection sociale

Le cas Portugais : un exemple de sortie de crise sans austérité.

- * Joao Proença - Président du Conseil Général et de Supervision de ADSE

Un texte à l'ambition limitée ?:

- * Denis Stokkink - Président-fondateur de Pour la Solidarité

12h30 : Échanges avec les participants

13h00 : Déjeuner

14h30 : TROISIÈME SESSION

Des initiatives qui favorisent la mise en œuvre du socle

Modérateur : Camille Boucher - Chargé de mission de l'Ipse

La stratégie de la Commission Européenne après la mandature de Junker pour la mise en place du socle

- * Un représentant de la DG EMPL de la Commission Européenne *

Rapport parlementaire sur le socle européen des droits sociaux.

- * Marguerite Deprez-Audebert - Députée Modem de la neuvième circonscription du Pas de Calais

La protection sociale des travailleurs indépendants

- * Wolfgang Schulz-Weidner - expert auprès de la représentation de la sécurité sociale allemande à Bruxelles

16h00 : Échanges avec les participants

16h30 : Conclusion

**En attente de confirmation*

